



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Attestation justifiant de la satisfaction aux exigences préalables à l'entrée en formation

Le recteur de région académique de Nouvelle-Aquitaine

atteste que :

Monsieur Mathis KERMORVANT (Numéro NJS : NJS00364759F)

né(e) le 05/02/2003 à Saint-Maurice

a satisfait aux exigences préalables à l'entrée en formation

du BPJEPS

Spécialité : Educateur sportif

Mention(s) : Activités physiques pour tous

Fait à BRUGES, le 21/05/2021

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités
et par délégation,
la Cheffe du pôle formation-certification-emploi

Anne DANIERE-MOREAU

Cette attestation a une validité permanente